

# CACP INDIGENOUS POLICING SUMMIT

**Insight to Impact:** Advancing Indigenous Policing Excellence

## SOMMET DE L'ACCP SUR LA POLICE DES AUTOCHTONES

**Du concept à l'impact :** Promouvoir l'excellence dans la police des Autochtones

September 20-22 septembre 2026, Tsuut'ina, AB



### Conjuguer traditions, respect, droits, responsabilités, relations et possibilités

Ce sommet national sera pour les dirigeants policiers un tremplin pour le renforcement de la préparation opérationnelle et des capacités en ce qui concerne la police des Autochtones. Dix ans se sont écoulés depuis la Commission de vérité et réconciliation et plus de cinq ans, depuis l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées. Nous passons de l'écoute et de l'apprentissage à l'action. Le Sommet visera à doter les décideurs de stratégies pratiques et d'outils pour :

- apporter des connaissances autochtones aux dirigeants policiers afin de rehausser la sécurité des communautés;
- étayer le rôle des lois et règlements autochtones dans l'édification de communautés plus sûres;
- intégrer les leçons d'enquêtes et rapports passés aux pratiques d'aujourd'hui;
- promouvoir la compréhension de la gouvernance et des traditions autochtones au sein de la police;
- donner aux policiers les moyens d'appuyer les initiatives autochtones au service de la sécurité et de favoriser des relations respectueuses durables.

### Qui devrait participer

- Personnel des forces de l'ordre (dirigeants, cadres supérieurs, superviseurs, enquêteurs et agents de première ligne)
- Responsables gouvernementaux de politiques et experts juridiques
- Partenaires de la police autochtone et du secteur de la justice
- Représentants d'associations de policiers

HEURE	DIMANCHE 20 SEPTEMBRE 2026
17 h à 19 h	Inscription sur place ( <i>foyer de la salle de bal Tsuut'ina</i> )

<b>HEURE</b>		<b>LUNDI 21 SEPTEMBRE 2026</b>	
7 h		<b>Inscription sur place</b> ( <i>foyer de la salle de bal Tsuut'ina</i> )	
7 h à 16 h 30		<b>Exposition</b> ( <i>foyer de la salle de bal Tsuut'ina</i> )	
7 h à 8 h 15		<b>Petit déjeuner</b> ( <i>foyer de la salle de bal Tsuut'ina</i> )	
8 h 15 à 16 h 30		<b>Séances plénières</b> ( <i>salle de bal Tsuut'ina</i> )	
8 h 15 à 8 h 30		<b>Cérémonies d'ouverture</b>  <b>Prière d'ouverture</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Xakiji Starlight, Chef Nation Tsuut'ina</li> </ul> <b>Mot d'ouverture</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Chef Keith Blake, Service de police de la Nation Tsuut'ina</li> </ul>	
<b>SÉANCE 1</b> 8 h 30 à 9 h 20		<b>Vérité et réconciliation, ce n'est pas seulement question d'histoire; c'est comment la confiance et la stratégie sont renforcées ou rompues aujourd'hui</b>  <b>Présentateur</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Chef Cadmus Delorme, Première Nation de Cowessess</li> </ul> <b>Description</b> Cadmus invoque vécu, études de cas et stratégie pour concilier ce dont nous avons tous hérité et faire fond sur les forces de notre Nation. La vérité est la véritable devise de la police, et la responsabilisation va dans les deux sens. Après avoir entendu Cadmus, les participants devraient avoir les outils voulus pour voir juste, se concentrer sur la mission et comprendre que nous avons tous hérité d'une histoire commune.	
<b>SÉANCE 2</b> 9 h 20 à 10 h 30		<b>Leadership policier axé sur les Autochtones – Comprendre les attentes du leadership des Premières Nations</b>  <b>Panélistes</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Chef gardien de la paix Dwayne Zacharie, O.O.M., Gardiens de la paix de Kahnawake; président, Association des chefs de police des Premières Nations du Québec</li> <li>Chef Keith Blake, M.O.M., Service de police de la Nation Tsuut'ina</li> <li>Surintendant Marcel Beaudin, M.O.M., Bureau des services policiers des Autochtones, Police provinciale de l'Ontario; coprésident, Comité de l'ACCP sur les services policiers avec les peuples autochtones</li> </ul> <b>Facilitatrice</b> Brittany Ouellette, Directrice générale, Service de police de la Nation Tsuut'ina	

	<p><b>Description</b></p> <p>Ce panel explore ce qu'est en pratique le leadership policier axé sur les Autochtones et ce que les communautés attendent aujourd'hui des dirigeants policiers. Puisant dans les perspectives du leadership autochtone national, de chefs de police autochtones et d'autres dirigeants policiers, la séance examine des démarches de leadership ancrées dans le respect des droits des Autochtones, de la gouvernance et des priorités en matière de sécurité définies par la communauté.</p> <p>Les panélistes discuteront de la façon dont les dirigeants policiers, à tous les niveaux, influencent la confiance, la légitimité et les résultats par leurs décisions concernant l'autorité, les partenariats et la responsabilisation. Pour les services de police municipaux, provinciaux, fédéraux et autochtones, l'accent est mis sur les répercussions des choix des dirigeants sur les relations opérationnelles, les efforts dirigés par des Autochtones en matière de sécurité et la conciliation des pratiques policières et des lois et règlements autochtones.</p> <p>La séance ira au-delà de la théorie pour examiner la façon dont les dirigeants peuvent augmenter l'état de préparation organisationnelle pour la police des Autochtones en intégrant aux politiques, à la supervision et aux opérations quotidiennes la responsabilité partagée, des attentes claires et une prise de décisions culturellement adaptée.</p> <p><b>Résultats pour les dirigeants</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Comprendre les attentes des Autochtones à l'égard des dirigeants policiers et de la prise de décisions</li> <li>• Appliquer des modèles de leadership fondés sur le partenariat, l'autorité partagée et la responsabilisation mutuelle</li> <li>• Renforcer les organisations policières pour soutenir la gouvernance autochtone et les priorités autodéterminées en matière de sécurité</li> <li>• Traduire les engagements des dirigeants en pratiques opérationnelles qui renforcent la confiance et des relations durables</li> </ul>
10 h 30 à 11 h	Pause-réseautage ( <i>foyer de la salle de bal Tsuut'ina</i> )
<b>SÉANCE 3</b> 11 h à 11 h 15	À CONFIRMER
<b>SÉANCE 4</b> 11 h 15 à 12 h 15	<b>Bâtir des relations fondées sur la confiance</b>  <b>Présentatrice</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Chef adjointe Julie Craddock, Service de police Anishinabek</li> </ul>

	<p><b>Description</b></p> <p>Cette séance met l'accent sur la façon dont les dirigeants policiers peuvent intentionnellement, avec le temps, établir et soutenir des relations de confiance avec les communautés autochtones. Puisant dans l'expérience de direction au sein d'un service de police autochtone, la cheffe adjointe Craddock indiquera en termes pratiques à quoi ressemble la confiance et comment elle est acquise en faisant preuve de cohérence, de transparence et de collaboration dans la résolution de problèmes.</p> <p>Les participants exploreront l'effet des décisions policières quotidiennes, des styles de communication et du comportement des dirigeants sur les relations à long terme avec les communautés autochtones, leurs dirigeants et les partenaires. La séance insiste sur le fait que le renforcement de la confiance n'est pas une initiative isolée, mais une responsabilité continue des dirigeants qui doit être intégrée dans la supervision, les politiques et les pratiques sur le terrain.</p> <p>Cette séance, pertinente pour les services de police municipaux, provinciaux, fédéraux et autochtones, met en lumière des stratégies pratiques pour renforcer la collaboration, appuyer les initiatives des Autochtones pour la sécurité et créer des possibilités de mentorat et d'apprentissage partagé. Les dirigeants policiers en retireront une meilleure compréhension du soutien qu'apportent des relations solides à l'efficacité opérationnelle, à la sécurité des communautés et à la légitimité de la police.</p> <p><b>Résultats pour les dirigeants</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Comprendre comment la confiance est établie et entretenue par une action policière cohérente</li> <li>• Renforcer la communication et la collaboration avec les communautés et les partenaires autochtones</li> <li>• Appuyer des initiatives dirigées par des Autochtones en matière de sécurité, par un partenariat respectueux</li> <li>• Utiliser le mentorat et des méthodes fondées sur les relations pour renforcer la culture organisationnelle</li> <li>• Intégrer des attentes de renforcement de la confiance dans la direction, la supervision et la pratique policière au quotidien</li> </ul>
12 h 15 à 13 h 15	<b>Déjeuner</b> ( <i>foyer de la salle de bal Tsuut'ina</i> )
<b>SÉANCE 5</b> 13 h 15 à 14 h	<p><b>Comprendre les ordres juridiques des Premières Nations</b></p> <p><b>Présentatrices</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Violet Meguinis, Présidente, Commission de police de la Nation Tsuut'ina</li> <li>• Alisha Anderson, Vice-présidente, Commission de police des Six Nations</li> </ul>

**Description**

Cette séance explore les ordres juridiques et les structures de gouvernance des Premières Nations dans l'optique des commissions de police autochtones, en mettant l'accent sur la façon dont la loi, la gouvernance et la responsabilisation policière se recoupent en pratique. Puisant dans le vécu de dirigeants de commissions de police, la séance précise comment l'autorité juridique autochtone détermine la sécurité de la communauté, la gouvernance policière et la relation entre services de police et gouvernements des Premières Nations.

La séance s'attardera en particulier sur la distinction entre gouvernance et opérations. Les présentateurs discuteront du rôle des commissions de police dans l'établissement des choix stratégiques, la reddition de comptes et le respect des attentes de la communauté tout en gardant une distance appropriée par rapport au quotidien des opérations policières. Cette distinction est essentielle pour les dirigeants policiers de tous les services, surtout quand ils travaillent au sein ou avec des structures de gouvernance autochtones.

Pour les services de police municipaux, provinciaux, fédéraux et autochtones, cette séance apporte des informations pratiques pour comprendre comment les ordres juridiques des Premières Nations soutiennent des partenariats respectueux, des liens hiérarchiques clairs et l'efficacité dans la prise de décisions. Les participants renforceront leur capacité de travailler avec confiance au sein de systèmes de gouvernance tout en préservant l'intégrité opérationnelle et le respect mutuel.

**Résultats pour les dirigeants**

- Comprendre le rôle des commissions de police et des ordres juridiques des Premières Nations dans la sécurité des communautés
- Clarifier la séparation entre gouvernance, surveillance et opérations policières
- Renforcer la responsabilisation policière par un dialogue respectueux avec les structures de gouvernance autochtones
- Établir des relations de travail efficaces avec les commissions de police et les dirigeants des Premières Nations

**SÉANCE 6**  
14 h à 14 h 45

**De la résolution à l'action : Un cadre national pour l'application des règlements et des lois des Premières Nations**

**Presenters**

- L'honorable Mary Jane McCallum, Sénat du Canada, Manitoba
- Surintendant Marcel Beaudin, M.O.M., Bureau des services policiers des Autochtones, Police provinciale de l'Ontario; coprésident, Comité de l'ACCP sur les services policiers avec les peuples autochtones
- Leslie Jean, gestionnaire de projet, Bureau des services policiers des Autochtones, Police provinciale de l'Ontario

	<p><b>Description</b></p> <p>Cette séance présente un rapport d'étape sur l'initiative nationale lancée en réponse à la résolution 2025-07 de l'ACCP, qui prône une approche coordonnée pour l'application des règlements et des lois des Premières Nations partout au Canada. Puisant dans les résultats d'une consultation nationale, y compris des questionnaires récemment remplis par des parties prenantes, la séance soulignera des thèmes émergents liés à la clarté des aires de compétence, aux défis dans l'application de la loi et aux possibilités de renforcer la collaboration entre les services de police, les Premières Nations et le secteur de la justice.</p> <p>Les présentateurs décriront l'élaboration d'un cadre national destiné à soutenir des approches cohérentes, pratiques et culturellement adaptées en matière d'application de la loi. La séance donnera aussi un aperçu préliminaire de l'orientation du cadre, dont une ébauche est attendue dans les mois à venir. Elle permettra de discuter de la façon dont ce travail façonnera les pratiques et les partenariats policiers futurs.</p> <p><b>Résultats pour les dirigeants</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Comprendre l'intention et les implications de la résolution 2025-07 de l'ACCP pour les services de police</li> <li>• Cerner les obstacles principaux et les possibilités qui se présentent en ce qui concerne l'application des règlements et des lois des Premières Nations entre les juridictions</li> <li>• Comprendre le but et l'orientation du cadre national</li> <li>• Préparer les organisations à l'évolution des attentes concernant l'application de la loi et l'autogouvernance des Autochtones</li> <li>• Reconnaître les responsabilités des dirigeants appelés à soutenir des approches d'application de la loi qui soient cohérentes et collaboratives</li> </ul>
14 h 45 à 15 h 15	Pause-réseautage ( <i>foyer de la salle de Tsuut'ina</i> )
<b>SÉANCE 7</b> 15 h 15 à 16 h 45	<p><b>Étude de cas – Leçons à retenir d'une tragédie : Pertes massives dans la Nation crie de James Smith</b></p> <p><b>Présentateur</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Surintendant Josh Graham, officier responsable, Section des crimes majeurs, Gendarmerie royale du Canada</li> </ul> <p><b>Description</b></p> <p>En septembre 2022, la Nation crie de James Smith et des communautés environnantes ont vécu un des pires événements de pertes massives de l'histoire du Canada. Cette séance en présentera une étude de cas détaillée, examinant la réaction des forces de l'ordre, la collaboration entre organismes et les défis particuliers du travail policier dans des communautés autochtones en cas de crise.</p>

LUNDI 21 SEPTEMBRE 2026	
HEURE	
	À partir d'une chronologie précise des événements, l'exposé mettra en lumière d'importantes leçons à retenir, y compris au sujet des stratégies de communication en situation de crise, de la coordination des opérations, de l'action policière tenant compte des traumatismes et des répercussions à long terme sur une communauté affectée. Les dirigeants policiers acquerront des perspectives sur des pratiques exemplaires pour la gestion d'incidents de pertes massives, le renforcement de la confiance auprès des communautés autochtones et l'amélioration de l'état de préparation à des événements futurs.
16 h 45	Mot de la fin

MARDI 22 SEPTEMBRE 2026	
HEURE	
7 h à 13 h	Exposition ( <i>foyer de la salle de bal Tsuut'ina</i> )
7 h à 8 h	Petit déjeuner ( <i>foyer de la salle de bal Tsuut'ina</i> )
8 h à 15 h 30	Séances plénières ( <i>salle de bal Tsuut'ina</i> )
8 h à 8 h 05	Mot d'ouverture
<b>SÉANCE 8</b> 8 h 05 à 9 h	<p><b>Comblers les écarts : Approches autochtones et modernes de la justice au tribunal autochtone de Calgary</b></p> <p><b>Panélistes</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'honorable Gregory D.M. Stirling, juge, Cour de justice de l'Alberta</li> <li>• Krysia Przepiorka, B.A./J.D., avocate criminaliste</li> <li>• Adam Drew, procureur de la Couronne, chef d'équipe : tribunaux spécialisés</li> <li>• Katelyn Lucas, directrice générale, Société Elizabeth Fry de Calgary</li> </ul> <p><b>Description</b></p> <p>Ce panel examine la façon dont les systèmes juridiques coloniaux et les traditions légales autochtones se croisent dans des contextes policiers et judiciaires réels, et les situations où des approches différentes de la sécurité, de la responsabilisation et de la guérison peuvent coexister. Puisant dans les perspectives du système de justice, de la police et des dirigeants communautaires, la séance explore la façon dont les lois autochtones et les approches réparatrices peuvent s'agencer avec les processus conventionnels de la justice pénale.</p> <p>Pour les dirigeants policiers, la discussion porte sur des aspects pratiques des décisions où la discrétion, les recommandations, les partenariats et les solutions de rechange</p>

peuvent améliorer les résultats pour les personnes et les communautés. Les participants verront quand l'application de la loi pénale s'impose, quand des démarches fondées sur la communauté ou la réparation peuvent être plus appropriées, et comment la police peut travailler en collaboration avec des partenaires autochtones dans le respect des domaines de compétence et de l'autorité.

La séance aide les dirigeants à mieux comprendre leur rôle dans des contextes judiciaires mixtes et à reconnaître les possibilités de conjuguer responsabilité, respect et développement de relations dans la prise de décisions sur le terrain et dans la supervision. Les leçons sont valables pour l'ensemble des services de police municipaux, provinciaux, fédéraux et autochtones.

#### Résultats pour les dirigeants

- Comprendre le rapport entre les pratiques de justice réparatrice et traditions juridiques autochtones et les responsabilités policières
- Cerner des possibilités pour la justice réparatrice à l'appui de la responsabilisation et de la sécurité des communautés
- Appliquer la discrétion policière de façons qui respectent les droits et les ordres juridiques des Autochtones
- Renforcer la collaboration entre partenaires de la justice et appuis communautaires
- Aider les policiers à composer en toute confiance avec des environnements juridiques et culturels complexes

#### SÉANCE 9 9 h à 9 h 45

#### Traduire les recommandations d'enquêtes dans l'action policière

##### Présentateur

- Surintendant principal Gary Maracle, M.O.M., Bureau des services policiers des Autochtones, Police provinciale de l'Ontario

##### Description

Cette séance porte sur la façon dont les services de police peuvent aller au-delà de la reconnaissance des conclusions d'enquêtes, vers un changement opérationnel durable. Puisant dans l'expérience des dirigeants aux échelons provincial et national, le surintendant principal Maracle examine ce qu'est une véritable application des recommandations de la Commission de vérité et réconciliation, de la Commission d'enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, de la Commission sur l'état d'urgence et d'autres rapports importants.

Les participants exploreront la façon dont les dirigeants policiers traduisent de vastes recommandations dans les politiques, la formation, la supervision et les mécanismes de reddition de comptes. La séance aborde les difficultés courantes de la mise en œuvre telles que priorités concurrentes, résistance organisationnelle et écart entre engagements stratégiques et réalité sur le terrain.

Conçue pour les dirigeants de services de police municipaux, provinciaux, fédéraux et autochtones, cette séance insiste sur la responsabilité des dirigeants, l'harmonisation organisationnelle et des résultats mesurables. Elle renforce l'importance de la responsabilité commune pour l'intégration des engagements liés à des enquêtes dans le quotidien des décisions, des relations et de la prestation de services de la police.

#### Résultats pour les dirigeants

- Comprendre pourquoi la mise en œuvre des recommandations des enquêtes s'enlise souvent au passage dans les opérations
- Traduire les recommandations d'enquêtes nationales dans l'action policière
- Harmoniser politiques, formation et supervision avec les engagements en matière de réconciliation
- Renforcer la responsabilisation pour un changement organisationnel soutenu
- Aider les policiers à appliquer les principes issus d'enquêtes dans la pratique quotidienne

9 h 45 à  
10 h 15

**Pause-réseautage** (*foyer de la salle de Tsuut'ina*)

**SÉANCE 10**  
10 h 15 à  
11 h 15

**Enquête de Pine Creek – Conjuguer connaissances autochtones et pratique policière**

#### Présentateurs

- Surintendant Rob Lason, Services des crimes majeurs, Division D, Gendarmerie royale du Canada
- Caporal Terry Sundell, Services de mobilisation communautaire, Division D, Gendarmerie royale du Canada

#### Description

Cette séance examine une grande enquête criminelle menée au lieu-dit Pine Creek. Comme le contexte concernait la communauté autochtone, il exigeait une étroite coordination entre enquêteurs de la police, dirigeants autochtones et détenteurs de savoirs de la communauté. Présentée par des dirigeants des Services des crimes majeurs de la GRC, l'étude de cas explore la façon dont les connaissances autochtones, les relations locales et les protocoles culturels ont été intégrés à la planification de l'enquête et aux décisions opérationnelles.

Les dirigeants policiers apprendront comment la compréhension de l'histoire de la communauté, de sa gouvernance et de ses attentes a influencé les démarches d'enquête, les stratégies de communication et la confiance pendant l'enquête. La séance met en lumière des considérations pratiques dans l'intervention policière concernant des incidents graves dans des communautés autochtones, y compris quand et comment travailler avec les dirigeants de la communauté, comment respecter les protocoles culturels sans compromettre l'intégrité des enquêtes et comment l'action policière axée sur les relations renforce les résultats opérationnels.

Les leçons dégagées de l'enquête de Pine Creek sont applicables dans l'ensemble des services de police municipaux, provinciaux, fédéraux et autochtones. Elles fournissent un modèle pour l'intégration des connaissances autochtones dans des enquêtes complexes, dans des contextes communautaires variés.

**Résultats pour les dirigeants**

- Compréhension de la dynamique policière propre aux enquêtes dans des contextes de communautés autochtones
- Mise en valeur des connaissances autochtones et des relations pour l'efficacité des enquêtes
- Renforcement de la confiance et de la coopération dans les enquêtes délicates et sur des faits graves
- Mesures pratiques à prendre pour concilier l'autorité opérationnelle et les responsabilités culturelles et relationnelles

**SÉANCE 11**  
11 h 15 à 12 h

**Lutte antidrogue interpolices dans des contextes policiers autochtones**

**Présentateurs**

- Chef Darren Montour, O.O.M., Service de police des Six Nations
- Sergent Robert Monteforte, Unité des stupéfiants, Service de police des Six Nations
- Sergent Brandon Kelly, Service de police de Brantford

**Description**

Cette séance examine des opérations de lutte antidrogue interpolices menées par des services de police autochtones et non autochtones, visant à enlever des drogues et des trafiquants des communautés afin d'améliorer la sécurité et de réduire les torts. Puisant dans l'expérience opérationnelle d'unités antidrogue autochtones et municipales, les présentateurs parleront en toute franchise des difficultés, des réussites et des leçons apprises dans la collaboration entre organisations ayant des compétences, des cultures et des mandats différents.

La séance explorera la façon dont les opérations conjointes sont planifiées, régies et exécutées. Elle abordera l'échange de renseignements, les champs de compétence, les structures de reddition de comptes et la prise de décisions opérationnelles. Une attention particulière sera portée à la complexité de l'application des lois sur les drogues dans les contextes policiers autochtones, où le contexte historique, les répercussions dans la communauté et la confiance entre organismes sont autant de facteurs influençant les résultats.

Conçue pour les dirigeants de services de police municipaux, provinciaux, fédéraux et autochtones, cette séance porte surtout sur les réalités pratiques plutôt que sur la théorie. Les participants comprendront mieux ce qui rend les modèles interpolices

	<p>efficaces, ce qui peut engendrer des frictions et comment des relations solides entre services contribue directement au succès de l'application de la loi et à des communautés plus sûres.</p> <p><b>Résultats pour les dirigeants</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Comprendre comment fonctionnent des opérations antidrogue interpolices dans des contextes autochtones et municipaux</li> <li>• Cerner les difficultés à surmonter concernant la compétence, l'échange de renseignements et l'autorité opérationnelle</li> <li>• Apprendre au vu de stratégies réussies qui ont enlevé des drogues et des trafiquants de communautés</li> <li>• Renforcer les relations entre corps de police pour soutenir des opérations coordonnées efficaces</li> <li>• Appliquer les leçons apprises pour rehausser la sécurité des communautés grâce à des efforts ciblés d'application de la loi</li> </ul>
12 h à 13 h	Déjeuner ( <i>foyer de la salle de bal Tsuut'ina</i> )
<p><b>SÉANCE 12</b> 13 h à 14 h</p>	<p><b>Redéfinir l'état de préparation opérationnelle : Comment la formation et le développement curriculaire dirigés par des Autochtones façonnent l'excellence policière au Canada</b></p> <p><b>Présentateurs</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Chef Jason Colon, Service de police des Premières Nations du Manitoba</li> <li>• Agente (Retr.) Shaina Lynden, Service de police de Saskatoon; doctorante</li> </ul> <p><b>Description</b></p> <p>À quoi ressemble l'état de préparation opérationnelle quand des Autochtones et des communautés autochtones assument ensemble la conception et la prestation de formation policière? Ce panel explore la façon dont la prise en main par des Autochtones du développement curriculaire, des cadres de référence de compétence culturelle et des modèles de formation redéfinit la relation entre police et Autochtones au Canada. Les panélistes expliqueront comment le fait d'axer la réflexion sur les connaissances et le vécu des Autochtones renforce la capacité de recrutement, augmente la responsabilisation et fixe de nouvelles normes d'excellence policière.</p>
14 h à 14 h 15	Pause-réseautage ( <i>foyer de la salle de Tsuut'ina</i> )
<p><b>SÉANCE 13</b> 14 h 15 à 15 h 15</p>	<p><b>Développer les relations police-Autochtones par le changement à la lumière d'enquêtes publiques</b></p> <p><b>Présentateur</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Chef Cameron McBride, M.O.M., Service de police de Saskatoon</li> </ul>

**Description**

Cette séance présente la perspective du Service de police de Saskatoon sur le développement et la réparation de relations avec les communautés autochtones par la responsabilisation des dirigeants et le changement éclairé notamment par l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées. Puisant dans les leçons apprises dans des enquêtes publiques et autres examens, y compris à la suite de l'affaire Stonechild, la séance examine la façon dont les services de police peuvent reconnaître les torts subis, tirer des leçons d'échecs systémiques et appliquer les constatations dans un changement organisationnel soutenu.

L'accent est mis non pas sur les conclusions d'enquêtes, mais sur ce que les dirigeants policiers en ont fait. Les présentateurs discuteront des mesures pratiques prises pour rétablir la confiance, améliorer la culture interne, renforcer la supervision et la responsabilisation, et remodeler la façon dont les policiers interagissent au quotidien avec les membres de la communauté autochtone. La séance met en lumière les décisions des dirigeants nécessaires pour passer de la conformité à la crédibilité.

Conçue pour les dirigeants de services de police municipaux, provinciaux, fédéraux et autochtones, cette séance insiste sur le fait que le renforcement des relations n'est pas distinct de l'efficacité opérationnelle, mais en est un aspect fondamental. Les participants verront comment des réformes fondées sur des enquêtes peuvent rehausser la légitimité, la prise de décisions des agents et la confiance du public sur le long terme lorsqu'elles sont intégrées à la formation, à la supervision, aux politiques et aux attentes des dirigeants.

**Résultats pour les dirigeants**

- Comprendre les responsabilités des dirigeants à la suite de grandes enquêtes publiques et autres examens
- Apprendre comment les conclusions d'enquêtes peuvent se traduire dans un véritable changement organisationnel et culturel
- Cerner des mesures pratiques pour renforcer les relations de la police avec les communautés autochtones
- Améliorer la reddition de comptes et la supervision à l'appui d'une pratique respectueuse et efficace en première ligne
- Appliquer les leçons apprises à Saskatoon à d'autres milieux policiers

**SÉANCE 14**  
15 h 15 à  
15 h 30

**Responsabilité partagée, possibilités partagées : L'avenir de la police des Autochtones**

**Présentateur**

- Surintendant Marcel Beaudin, M.O.M., Bureau des services policiers des Autochtones, Police provinciale de l'Ontario; coprésident, Comité de l'ACCP sur les services policiers avec les peuples autochtones

- Inspectrice Dawn Blake, Service de police de la Nation Tsuut'ina; coprésidente, Comité de l'ACCP sur les services policiers avec les peuples autochtones.

**Description**

Dans cette séance de clôture, l'inspectrice Dawn Blake et le surintendant Marcel Beaudin font le point sur le leadership requis pour faire avancer la police des Autochtones et la sécurité des communautés au Canada.

Puisant dans leur expérience respectivement avec la police des Autochtones dirigée par la communauté et avec les partenariats provinciaux visant la police des Autochtones, ils explorent la façon dont les décisions quotidiennes des dirigeants déterminent la confiance, les résultats pour la sécurité et la légitimité.

La discussion renforce le thème du Sommet, *Conjuguer traditions, respect, droits, responsabilités, relations et possibilités*, insistant sur le fait qu'une police efficace exige compréhension culturelle, responsabilisation et clarté de la mission. Les conférenciers abordent l'importance de la collaboration entre instances différentes, de l'innovation et d'une action fondée sur des principes face aux défis qui se posent aujourd'hui pour la sécurité publique.

À l'issue du Sommet, les participants repartiront avec un message clair : la réconciliation et la sécurité des communautés sont des responsabilités partagées exigeant un leadership cohérent, fondé sur les valeurs, à tous les échelons de la police.

15 h 30

Mot de la fin